CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115649** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 392 927 828

Siret : 392 927 828 00039

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4906583/R

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU 584 936

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU 584 936

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : SARL CHAUVIN MARCEL

1 IMPASSE DES SAULES
ZA DES LANDES
49125 TIERCE

Téléphone : 02 41 42 68 91 **Fax :**

Portable : 06 18 80 50 96

Responsabilité légale :
LEMERCIER SYLVAIN CO-GÉRANT / CHAUVIN LUDOVIC CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sarl-chauvin.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 532 638 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	23/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115649** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2027**

ÉDITÉ LE **07/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1993
Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 392 927 828

Siret : **392 927 828 00039**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 4906583/R

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU 584 936

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU 584 936

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : **SARL CHAUVIN MARCEL**

1 IMPASSE DES SAULES
ZA DES LANDES
49125 TIERCE

Téléphone : 02 41 42 68 91 **Fax :**
Portable : 06 18 80 50 96

Site Internet :
E-mail : contact@sarl-chauvin.fr

Responsabilité légale :
LEMERCIER SYLVAIN CO-GÉRANT / CHAUVIN LUDOVIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/09/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/11/2024
o Ventilation mécanique	20/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 11:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.